Protection de la faune: conclusion de l'accord de 1995 sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie

2004/0181(CNS) - 05/07/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport Karl-Heinz **FLORENZ** (PPE/DE, DE) approuvant la conclusion d'un accord sur la conservation des oiseaux d’eau migrateurs. Il considère que ces espèces jouent un rôle important dans la biodiversité mondiale et qu’elles devraient, conformément à la convention sur la diversité biologique de 1992, être conservées pour les générations futures. Le Parlement estime en outre que le mandat de négociation de la Commission devrait être limité aux annexes de l'accord. Dans un souci de pragmatisme, il propose de transférer à la Commission l'exercice du droit de réserve prévu à l'article X, paragraphe 6, de l'accord.